Les personnels du lycée Charles de Gaulle A l’attention de :

6, place Jean Mermoz - Mme la Rectrice de l’académie de Créteil

77230 LONGPERRIER

 Longperrier, le 1er septembre 2014

**Objet : - Pétition.**

Madame la Rectrice,

Il y a quelques mois, nous avons fait parvenir au rectorat une pétition demandant ***la création d’une ligne de bus scolaire pour l’axe Mitry/Longperrier*** qui a recueilli plus d’une centaine de signatures. De son côté, la FCPE locale a entrepris une démarche similaire, recueillant plus de deux cents signatures de la part des familles.Cette démarche témoignait de notre souci de voir prises en compte les spécificités de notre lycée pour favoriser la réussite de tous les élèves aujourd’hui inscrits au LEGT ou à la SEP. Cette réussite est parfaitement envisageable, car les leviers existent localement. Mais il faut aussi que les moyens nécessaires leur soient associés, et de façon pérenne. Or, tel n’est pas le cas.

A ce jour, ***le lycée reste dans l’attente de l’amélioration, toujours demandée par les personnels, les élèves et leurs familles, des transports***  pour garantir le recrutement des élèves, la qualité de leurs études et la pérennité de l’offre de formation.

Par ailleurs, de nouvelles inquiétudes sont apparues avant les congés estivaux:

Pour mémoire, rappelons en effet que le lycée s’est brutalement vu retirer en juin dernier une classe de seconde au profit du lycée voisin, à Dammartin. Outre les moyens retranchés, cela a eu pour conséquence directe ***une remise en cause, d’une égale brutalité, de la politique d’orientation sur le lycée, ainsi que du vivier et recrutement pour le secteur « Santé et Social». En d’autres termes, c’est l’offre de formation faisant la spécificité du lycée qui se trouve fragilisée***.Le lycée Charles de Gaulle subit ainsi de plein fouet les premiers effets, redoutés de longue date, d’***une concurrence avec l’établissement voisin***, et que tous les personnels refusent :

Seule la voie d’une ***variété et complémentarité des formations sur les deux lycées vo***isins est à privilégier. Mais elle ne se confond pas pour autant – au nom même de cette complémentarité- avec la dérive d’une « sectorisation », voire d’un transfert, de la difficulté scolaire de toute une zone géographique dans un seul et même établissement. Seul ***le traitement partagé, par deux lycées voisins, de cette difficulté scolaire générale d’un secteur,*** plutôt que la relégation de ce traitement dans un seul d’entre eux, est de nature à manifester ce refus de la concurrence.

Nous ne sommes pas pour l’instant dans cette voie, et cela se traduit par ***un recul de la mixité sociale :*** Ce processus est engagé de façon préjudiciable pour Longperrier, notamment en raison des ***effets de la nouvelle sectorisation appliquée***. Bientôt, le lycée n’accueille théoriquement que les sortants du collège de Saint Mard : ce qui fera à terme du lycée Charles de Gaulle du « 100 % transports », ou peu s’en faut. Mais d’ores et déjà, ce recul de la mixité sociale est favorisé par l’attraction exercée par le nouveau lycée voisin, avec la ***constitution progressive et dommageable d’un doublon pédagogique*** (classe européenne « maison » à caractère scientifique) sur Dammartin.

Cette situation est encore aggravée par ***une paupérisation rapide de l’offre de formation*** sur notre lycée : perte du grec, menaces sur les options restantes telles que le latin et sur l’allemand, ou encore sur le recrutement en ISI, menaces sur les disciplines technologiques spécifiques liées à la filière ST2S… La nature disciplinaire des ***postes gagés par le rectorat***, dans la foulée du Conseil d’administration sur la DHG, ne laisse malheureusement aucun doute à ce sujet.

Enfin, dans une situation objective de fragilisation pédagogique renforcée de l’établissement, le lycée a besoin du ***maintien de ses moyens d’encadrement sur le service Vie S***colaire pour un accompagnement éducatif de qualité, ce qui pour l’heure ne semble guère assuré.

Vous comprendrez, Madame la Rectrice, que nous ne pouvons nous satisfaire d’une telle tendance de fond. C’est pourquoi le recours à la grève a été posé dès juillet dernier pour cette rentrée. C’est la raison pour laquelle nous vous adressons aujourd’hui cette pétition, où ***nous vous demandons de dégager les moyens concrets d’inverser cette tendance de fond : avancée du dossier des transports scolaires, révision de la sectorisation, soutien à l’offre de formation assurant l’identité claire et pérenne du lycée spécialisé en « Santé et Social », maintien des postes et rétrocession des postes gagés l’an passé par le rectorat.***

Afin d’améliorer sensiblement le quotidien, les conditions d’études et de réussite des lycéens –aujourd’hui inscrits au lycée Charles de Gaulle ou souhaitant l’être prochainement- nous sollicitons votre intervention et votre soutien actif en ce sens.

Dans l’attente d’éléments de réponse de votre part veuillez agréer, Madame la Rectrice, l’assurance de notre dévouement et de notre attachement au service public d’enseignement.

Les personnels du lycée Charles de Gaulle ( Longperrier) signataires de la pétition.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| NOM | QUALITE | SIGNATURE |
|  |  |  |